



Vente de 2 maisons suite a un divorce

Par **Delporte**, le **17/10/2012** à **23:08**

Bonjour, rnma fille est en divorce , Suite a 2 consultations de psy elle a ete traitee de rndepressive ce que je reconnais mais non qu'elle " crie comme une ecorchée vive " Son avocate est un peu passive .Etant le pere puis je intervenir puique rnsuivant eux les psy elle est un peu irresponsable car son mari étant manipulateur a su fort bien tirer " le marrons du feu " surtout pour le partage des biens qui n'est pas encore terminé puiqu'il il y a eu une expertise officielle rnpur un expert pour les 2 maisons qu'ils possèdent . partage qui penche en faveur du mari .Peut -elle faire vendre les 2 maisons si elle n'est pas d'accordrnavec ce partage impose par le juge et notaire ?

Par **cocotte1003**, le **18/10/2012** à **06:07**

bonjour, soit ils arrivent à se mettre d'accord pour un rachat par l'un des deux, soit il va falloir vendre pour que chacun récupère sa part. Si la situation ne se solutionne pas, il va falloir saisir la justice pour sortir de cette indivision en vendant par exemple aux encheres, cordialement